

Banque mondiale et FMI doivent participer aux allègements de dettes

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

Pour aider les pays du Sud à faire face à la crise, des allègements de dettes importants sont indispensables. Pourtant, la Banque mondiale et le FMI refusent de participer au moindre effort, y compris celui de suspendre le remboursement de la dette comme l'ont fait la Belgique et d'autres pays sur une petite partie de leurs créances via un moratoire sur la dette.

Or, la Belgique a un rôle important à jouer en portant énergiquement ces propositions lors des prochaines réunions du FMI et de la Banque mondiale qui auront lieu du 9 au 11 avril 2021. Soulignons que la Belgique dispose, au nom d'un groupe de pays, d'un siège d'administrateur au FMI et d'un siège d'administrateur suppléant à la Banque mondiale. De plus, elle se trouve dans les groupes de pays qui pèsent le plus, en termes de droits de vote au sein de ces deux organisations. Il est aujourd'hui vital que la Belgique utilise le poids important qu'elle détient dans ces deux organisations pour contribuer à les y obliger et ce, pour trois raisons essentielles.

Créances illégitimes

Premièrement, la Banque mondiale et le FMI font partie des principaux créanciers des pays à faible revenu. Les créanciers multilatéraux, avec à leur tête la Banque mondiale, détenaient, à la fin de l'année 2019, 243 milliards de dollars de créances sur les 73 pays à faible revenu, soit 46% de la dette extérieure publique de ces derniers.

Deuxièmement, le refus de ces organisations de suspendre le remboursement de leurs créances a pour conséquence qu'une partie de l'aide internationale est immédiatement confisquée pour rembourser la dette. Étant donné que la Banque mondiale, le FMI mais aussi les créanciers privés (dont les banques et les fonds d'investissement) continuent d'exiger le remboursement de leurs créances, les aides qui sont accordées aux pays du Sud, dans le but officiel de lutter contre les effets de la pandémie, seront dans les faits utilisées pour renflouer ces organisations au détriment des besoins urgents sur place.

Troisièmement, la Banque mondiale et le FMI détiennent des créances illégitimes et odieuses.

Une partie des prêts octroyés par ces deux institutions n'a, en effet, pas profité aux populations des pays concernés. C'est le cas des dettes contractées par des gouvernements détournant tout ou

partie des fonds empruntés, en toute connaissance de cause des prêteurs, comme en République démocratique du Congo sous l'ère de Mobutu. C'est le cas également des prêts conditionnés à la mise en place de "réformes structurelles", euphémisme pour l'austérité budgétaire et la libéralisation de l'économie (dérégulation, privatisation des entreprises publiques et libéralisation des services, suppression significative des barrières douanières, du contrôle des changes et des mouvements de capitaux). Ces mesures sont toujours d'actualité et ont des conséquences désastreuses sur les droits humains. Une étude récente a montré que 84% des prêts accordés par le FMI depuis septembre 2020 destinés à la réponse à la pandémie de Covid-19 encourageaient et, dans certains cas, exigeaient des pays qu'ils adoptent des mesures d'austérité au lendemain de la crise sanitaire ⁽¹⁾.

Vendre l'or

Le financement d'annulation de la dette est non seulement possible, mais aussi peu coûteux. Il existe en effet des solutions concrètes et cumulables qui ne représenteraient qu'un impact budgétaire minime voire nul pour la Banque mondiale et le FMI.



Le financement d'annulation de la dette est non seulement possible, mais aussi peu coûteux.